

Correction DS EC1 et EC2 – Croissance éco et défis

PARTIE 1 Mobilisation de connaissances

→ Montrez comment les droits de propriété influent sur la croissance économique.

Les droits de propriété sont des institutions qui créent les marchés. C'est une des règles formelles juridiques qui permet de favoriser la croissance économique, l'accroissement de la création de richesses à long terme dans un pays donné.

La mise en place de droits de propriété instaure la confiance entre les contractants. Les échanges sur les marchés correspondent à des échanges de droits de propriété. Le système juridique, le droit commercial doivent être en mesure de faire valoir ces droits de propriété en cas de litige entre contractants. En favorisant les échanges, les droits de propriété permettent les échanges qui nourrissent la croissance économique.

Pour les entreprises innovantes, le brevet qui est un exemple de droit de propriété, permet de s'assurer de pouvoir bénéficier d'un monopole temporaire de 20-25 ans sur l'exploitation de leurs innovations. Durant cette période, devenant « Price Maker », les entreprises ont la possibilité d'accroître significativement leurs profits. C'est bien cet avantage sur la concurrence qui les incite à prendre le risque d'innover, le risque de financer la recherche et développement (R&D) alors que l'issue de celle-ci est incertaine.

S'il s'agit d'innovation de produit, l'accroissement de la demande qui pourraient en découler, tire la production qui elle-même contribue à la croissance économique. S'il s'agit d'innovations de procédé, les gains de productivité réalisés augmentent les revenus des participants à la production (profits, salaires, recettes fiscales) qui favoriseront la demande globale, facteurs à nouveau de croissance économique. Lorsque les innovations tombent dans le domaine public, elles peuvent alors être exploitées par tous favorisant l'émergence des innovations futures, facteurs d'une croissance à long terme.

Le domaine de la téléphonie mobile nous donne de nombreux exemples. Lorsque l'entreprise américaine Apple sort dans les années 1990 le 1^{er} smartphone, l'entreprise américaine a préalablement déposé de nombreux brevets qui lui permet d'imposer un prix élevé assurant des profits très importants. C'est bien la récompense d'une R&D, de son financement. Ces brevets en servant d'incitation à réaliser des « super-profits », permettent de favoriser les innovations et la croissance économique par l'accroissement des marchés et les gains de productivité réalisés. Depuis, les brevets sont tombés dans le domaine public, favorisant d'autres innovations, elles même stimulant la croissance économique.

Ainsi les droits de propriété évoqués ci-dessus participent grandement à la croissance économique.

PARTIE 2 – Analyse d'un document

1) Le document proposé est un graphique cherche à rendre compte des évolutions du PIB, gaz à effet de serre (GES) et l'intensité des émissions de GES dans l'Union Européenne (UE) entre 1990 et 2019 avec l'aide d'un indice base 100 en 1990. Le document provient de la Commission européenne et est publié en 2017.

Selon la Commission européenne, en 2017, si le PIB a augmenté de 55 % entre 1990 et 2019 dans l'Union Européenne les émissions de GES ont baissé de 25 % sur la même période dans l'UE.

Ainsi le PIB étant de moins en moins émetteur de GES mesurées par le rapport GES/PIB a reculé de 50 % durant la période 1990 et 2019 dans l'UE selon la Commission européenne en 2017.

2) Les innovations, inventions qui a trouvé des débouchés industriels et/ou commerciales, jouent un rôle important dans la poursuite de la croissance soutenable. Cette dernière se définit comme la poursuite de la croissance économique satisfaisant les besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Mais les innovations la permettraient-elles vraiment ?

Le document de la Commission européenne publié en 2017 tend à nous montrer que l'accroissement de la production est réalisé plus efficacement en rejetant pour chaque unité produite moins de gaz à effets de serre. Les innovations de procédé permettraient ce résultat de plus en plus respectueux du capital naturel, notre environnement.

Les innovations peuvent alors repousser les limites écologiques de la croissance économique. Dans cet ordre d'idées, les tenants de la thèse de la soutenabilité faible y voient une solution aux défis environnementaux. Pour ne pas compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs besoins, nous pouvons leur transmettre un capital technique supposé remplacer le capital naturel plus réduit par la croissance économique actuelle. A l'image de ce raisonnement, la création de robots abeilles susceptibles de remplacer les fonctions de pollinisation des abeilles naturelles très menacées par les pesticides utilisés par l'agriculture intensive est une innovation qui permettra de poursuivre la croissance économique. Si les abeilles disparaissent nous pourrions alors fournir aux générations futures cette innovation.

Certains s'offusquent des idées de la thèse de la soutenabilité faible et affirment que le capital naturel a des fonctions irremplaçables (fonction d'habitat humain, ressources multiples) et ne peut être construit. A ce titre, il est nécessaire de le sauvegarder et le transmettre aux générations futures. Cette thèse de la soutenabilité forte défend l'idée d'un capital naturel irremplaçable. Cette nécessité impose de n'exploiter que le surplus produit par la nature, c'est-à-dire la part que l'on peut exploiter sans risquer de dégrader la biocapacité de la planète. Ces limites écologiques sont alors indépassables, au contraire de la thèse de la soutenabilité faible. Le débat n'est certainement pas clos mais le dérèglement climatique dont les effets sont extrêmement inquiétants, nous invite de plus en plus à reconsidérer l'idée d'une croissance infinie.